



COMMISSION PARTICULIERE
DU DEBAT PUBLIC
PROJET LGV POITIERS-LIMOGES
31 PLACE DE LA REPUBLIQUE
87000 LIMOGES

Guéret, le 29 août 2006

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance de la synthèse du dossier que vous nous avez envoyé par courrier non adressé.

Je fais, pour mon travail, de nombreux déplacements à Paris, et je me sens impliqué par ce projet. Cela fait presque vingt ans que j'entends parler du TGV Paris Limoges, alors ...

Dans le choix d'option de passage de la ligne, ma préférence va à l'option Nord, car elle prendrait en compte le département de la Creuse à proximité de La Souterraine.

En effet, il serait dommageable que la Creuse ne fasse pas partie intégrante de ce projet, alors que c'est l'occasion d'offrir à ce département, si enclavé et oublié, la possibilité de s'ouvrir et de communiquer.

Il faut qu'une réelle volonté se fasse sentir pour le passage de la LGV avec un arrêt en Creuse.

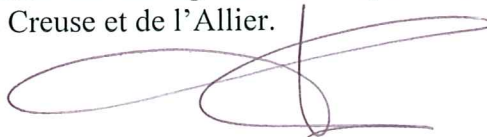
Avec cette option, les 3 Départements du Limousin seraient enfin concernés à égalité de chance et d'opportunités.

De plus, c'est la solution la plus économique, et cela montrerait que le réseau ferré prend en compte la détermination des Creusois, à avoir une gare active à leur disposition, dans le département.

Je vous suis reconnaissant de m'avoir permis d'exprimer mon point de vue et, je vous remercie de votre attention,

Je vous prie de croire, **Madame la Présidente**, à l'expression de mes salutations Respectueuses.

Didier JOLLIVET
Responsables des Agences des Départements
De la Creuse et de l'Allier.



37, GRANDE RUE - BP 75 - 23002 GUERET CEDEX - TEL. 05 55 52 04 06 - FAX 05 55 41 06 72